N°609 du 24 juin 2021 / Prix : 250 F CFA / 14ème année

CHRONIQUE de la Semaine

Hebdomadaire d'informations générales, d'analyses et de publicité

www.chroniquedelasemaine.com

Opposée au rappatriement des restes de Sylvanus Olympio, la famille réclame en "solo" la déclassification des archives à la France

Est-ce la meilleure procédure ?

P.3

Feu Sylvanus Olympio, Père de l'Indépendance du Togo

Gilchrist Olympio, un des fils du feu Président Olympio

Réduction des risques de catastrophes :

Les recommandations de la mission CADRI présentées au gouvernement

P.2

L'excellente diplomatie du président Faure ouvre les portes du Commonwealth au Togo

Le Chef de l'Etat Faure Gnassingbé

Côte d'Ivoire :

Gbagbo suspend la joie des Ivoiriens avec un triple divorce d'avec sa femme Simone

P.3

Simone et Laurent Gbagbo

PND : **La Centrale solaire photovoltaïque de 50 Mw inaugurée au Togo, la plus grande en Afrique de l'Ouest**

P.5

Prestations mystique des prêtres vodou sur le tarmac de l'Aéroport de Lomé :

Col. Gnama Latta donne les raisons

P.5

Braquage de 2014 à l'Aéroport de Lomé

Un réseau international de malfrats arrêté à Lomé

P.4

Adresse : 63 Rue Bekpo, Tokoin Ouest. 28BP: 23 Lomé - Togo - Tel: 92 40 38 43 / 90 09 15 10 - Email: chroniquedelasemaine2008@gmail.com

chronique 609.pmd 1 04/01/1980, 07:08

Réduction des risques de catastrophes :

Les recommandations de la mission CADRI présentées au gouvernement

Pour faire face aux risques de catastrophes au Togo, les acteurs de la plateforme nationale de réduction de risques de catastrophes se sont réunis le 22 juin 2021 à Lomé autour du thème : « Diagnostic des capacités en matière de réduction des risques de catastrophes et d'adaptation au changement climatique ». Un atelier de validation du rapport d'évaluation de la mission CADRI au Togo.

Après un pré-validation technique, ces acteurs ont été conviés, en présence des autorités, partenaires et experts de la mission, à apporter leurs observations, en vue de peaufiner la matrice d'inventaire des projets et programmes sectoriels et multisectoriels à mettre en œuvre, afin de renforcer les capacités nationales en lien avec la réduction des risques de catastrophes. Ceci, dans les domaines tels que l'agriculture, la sécurité alimentaire et nutritionnelle, la santé, le genre. La finalité étant de renforcer la résilience des couches sociales vulnérables aux catastrophes.

Organisée par le ministère de la Sécurité et de la Protection Civile, à travers l'Agence Nationale de Protection Civile (ANPC) avec l'appui du Système des Nations Unies, ce rapport de la mission CADRI permettra d'améliorer l'intervention des acteurs œuvrant dans la réduction des risques de catastrophes.

La problématique des risques de catastrophes est un réel phénomène qui affecte les efforts de développement des pays. Le Togo, comme d'autres pays de la sous-région, fait face à des situations d'urgence liées aux événements hydro-météorologiques extrêmes, en particulier les inondations, les vents violents et autres. Ces situations de crise causent des dégâts importants sur les plans économique, social, environnemental et mettent en mal les efforts de développement entrepris par l'Etat et ses partenaires. Pour accroître la résilience du pays, le gouvernement à travers le ministère de la Sécurité et de la Protection Civile, a sollicité auprès du Système des Nations Unies, l'appui du partenariat CADRI, pour faire un diagnostic des capacités nationales en matière de réduction des risques de catastrophes et d'adaptation aux changements climatiques.

Photo de famille

A cet effet, les experts du partenariat CADRI avec le soutien du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), ont effectué une mission du 25 novembre au 4 décembre 2019 et ont produit un rapport assorti des recommandations, objet de la présente validation.

Selon le chef de mission CADRI, M. Mody Diop, son équipe a rencontré 94 structures étatiques et partenaires évoluant dans divers domaines d'activités à savoir : l'agriculture, la sécurité alimentaire, la santé, les infrastructures, l'aménagement du territoire, le genre et l'inclusion sociale.

« Le diagnostic des capacités a été réalisé au moyen de l'outil de diagnostic de CADRI, développé sur la base des quatre priorités du cadre d'action de Sendai (2015-2030) et les cinq éléments de renforcement des capacités que sont l'appropriation, les dispositions institutionnelles et la coordination ; les relations et le partenariat ; les compétences ; les outils de travail et ressources et les relations et la coordination », a-t-il indiqué.

M. Mody Diop a souligné que cet acte du gouvernement de faire un diagnostic des capacités du pays en matière de réduction des risques de catastrophes et d'adaptation aux changements climatiques, traduit une réelle volonté politique à renforcer la résilience des populations en réduisant les répercussions négatives des catastrophes.

A cet effet, il a laissé entendre que le partenariat CADRI ne ménagera aucun effort pour accompagner l'Etat dans la mise en œuvre des recommandations formulées dans le rapport.

Le directeur général de l'ANPC, le Col Yoma Baka, a remercié tous leurs partenaires, en particulier le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), pour son appui sans cesse renouvelé dans le cadre de la réduction des risques de catastrophes.

Selon lui, cet atelier revêt d'une grande importance, du fait du rang de priorité élevé accordé par le gouvernement à la gestion des situations d'urgence.

Pour ce faire, il a exhorté les participants à de fructueux échanges pour parvenir à des propositions concrètes et adaptées aux réalités du pays, afin que ce rapport ne soit pas un de plus pour garnir leurs bureaux ; mais qu'il permette d'améliorer les interventions des acteurs œuvrant dans la réduction des risques de catastrophes.

Notons que le partenariat CADRI est créé en 2007. Il réunit actuellement une vingtaine d'organisations onusiennes et non-onusiennes œuvrant pour l'atteinte des objectifs de développement durable (ODD). Le partenariat CADRI mobilise des compétences diverses et variées pour offrir aux pays qui le demandent, des services de développement des capacités afin de soutenir leurs efforts dans la réduction des risques de catastrophes et des risques liés aux changements climatiques.

Carole AGHEY

Le ministre Dodzi Kokoroko toujours à la trousse des enseignants véreux

Après l'absentéisme et les répétitions des enseignants, le Prof Dodzi Komla Kokoroko, trouve inadmissible que des enseignants refusent de participer aux activités relatives aux examens du BEPC et du BAC I. Et le Ministre des Enseignements Primaire Secondaire, Technique et de l'Artisanat compte sanctionner les enseignants qui refusent de répondre aux convocations.

Prof Dodzi Kokoroko, ministre des enseignements primaire et secondaire

Face au refus délibéré de certains enseignants de participer aux activités relatives aux examens du BEPC et du BACI en se proposant pour celles du BAC II plus lucratives, le Prof Kokoroko, rappelle les règles en vigueur.

« La participation active et responsable des enseignants aux évaluations de fin d'année fait partie intégrante de la mission de formation ». Et par conséquent, les enseignants ne peuvent y déroger. Pour le Ministre des Enseignements Primaire Secondaire, Technique et de l'Artisanat, tout enseignant qui ne répond pas aux convocations est passible de sanction.

« Tout enseignant absent sans aucun motif valable aux examens de BEPC ou BAC1 est passible d'une sanction disciplinaire et ne peut être autorisé à participer ni à la surveillance, ni à la correction du BAC2 », a-t-il rappelé avant de poursuivre: « Des instructions fermes sont données aux Directeurs régionaux de l'éducation et aux chefs d'inspection de transmettre dans les meilleurs délais, la liste des enseignants qui ne répondraient pas aux convocations pour le compte des activités du BEPC et du BAC1».

Daniel A.

La Banque Mondiale fait un pas décisif dans la lutte contre l'érosion des côtes togolaises et béninoises

Pour freiner l'avancée inquiétante de l'érosion côtière au Togo et au Bénin, la Banque mondiale (BM) dans le cadre du Programme de gestion du littoral ouest-africain vole au secours des deux pays. Face à la dégradation de plus en plus croissante de leurs côtes, des actions conjointes et concertées entre les pays s'avèrent importantes pour gagner la lutte.

L'institution financière mondiale a annoncé l'approbation d'un financement additionnel de 36 millions $, soit environ 20 milliards FCFA de l'Association Internationale de Développement (IDA).

L'enveloppe va aider le Togo à poursuivre et à financer plusieurs activités telles que la construction et l'extension des épis à Agbodrafo et Aného, le remplissage des bras de lagunes abandonnés à l'est de l'embouchure à Aneho. Sans oublier la construction de pistes cyclables et parkings à Agbodrafo et Sanve-Condji. « La protection de la côte devient une urgence régionale absolue pour préserver les activités économiques et garantir la survie de millions de personnes menacées par la dégradation du littoral ouest–africain. Cette opération permet des investissements garantissant la durabilité des ouvrages de protection des côtes du Bénin et du Togo », a déclaré Deborah L. Wetzel, Directrice de l'Intégration régionale pour l'Afrique, le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord à la Banque mondiale.

Dans un communiqué, rendu public à cet effet, fait état «des ressources supplémentaires au programme de gestion du littoral ouest-africain (WACA) pour des investissements physiques de lutte contre l'érosion côtière au Bénin et au Togo».

Il faut préciser que, le programme WACA est mis en œuvre conjointement par le Togo et le Bénin. Au Togo, ce financement a permis entre autres, de réaliser des travaux de protection côtière d'urgence sur un segment de 1 580 mètres entre Gbodjomé et Agbodrafo et de protéger 940 ménages de l'érosion côtière.

Essibiou A.

CHRONIQUE de la Semaine

63 Rue Bekpo, Tokoin Ouest
Récépissé n°0338/05/03/08
28 BP : 23 Lomé - Togo
Tél: 92 40 38 43/70 35 35 97
Société de Presse : CHRONIQUE DE LA SEMAINE SARL-U

Responsable
Julienne Pawimondom BELEI-ALIZIOU

Directeur de la Publication
Daniel E. ASSOTE
Tél. 92 40 38 43

Rédactrice en Chef
Ampiaba AGHEY-LAWSON

Rédaction
Carole A., Daniel A., Kapo A.

Imprimerie SDR/Tirage : 2000 ex.

chronique 609.pmd 2 04/01/1980, 07:08

Opposée au rappatriement des restes de Sylvanus Olympio, la famille réclame en solo la déclassification des archives à la France

Est-ce la meilleure procédure ?

Cinquante huit ans après la mystérieuse histoire de l'assassinat du père de l'indépendance du Togo Sylvanus Olympio, la famille biologique s'engage à connaître toute la vérité sur le tragique événement qui a emporté ce dernier.

Qui sont les auteurs et commanditaires de l'assassinat de Sylvanus Olympio ? Dans quelles circonstances ce coup a-t-il été monté et exécuté ? Jusqu'ici l'histoire est floue sur ces interrogations de tous les togolais en général et en particulier de la famille du disparu. C'est d'ailleurs dans l'optique de découvrir les vraies réponses à ces questions que la famille Olympio a entamé les démarches pour obtenir la déclassification des archives officielles françaises sur la mort de Sylvanus Olympio depuis 1963. La famille souhaite mener de véritables enquêtes pour que lumière soit faite sur cet assassinat aux contours toujours obscurs. Depuis le 13 janvier 1963 qu'est survenu son assassinat, il n'existe pas jusqu'à présent des versions officielles situant les responsabilités et évoquant les mobiles de ce meurtre qui a eu des retentissements jusqu'au-delà des frontières.

Selon certains documents historiques, l'assassinat de Sylvanus Olympio à été perpétré par un groupe de militaires togolais revenus de l'armée coloniale française à cause de la monnaie nationale que l'illustre disparu s'apprêtait à fabriquer pour notre pays. Certaines indiscrétions indexaient l'implication de Gnassingbé Eyadema ancien Chef d'état togolais (1967-2005), une version démentie par les historiens, la famille biologique et politique du président défunt. Il est donc important tout comme dans le cas de l'assassinat de Thomas Sankara, ancien président burkinabe dont le procès va connaître bientôt son épilogue, que la France œuvre pour faire connaître la vérité sur les tenants, les aboutissants et les complices de l'assassinat du président Sylvanus Olympio. Bien que le peuple togolais sohaite une clarification des zones d'ombre autour de la disparition de Sylvanus que la famille pour la première fois s'engage officiellement à élucider, beaucoup fustigent la manière dont elle procède. Pour certains togolais, étant donné que feu Sylvanus Olympio fut un chef d'Etat, la demande à l'accès aux archives françaises par la famille devrait se faire en collaboration avec le pouvoir de Lomé. Pourquoi la famille veut écarter l'État d'une affaire qui concerne un homme d'État malgré la volonté manifeste des plus hautes autorités à faire connaître la vérité ? Les togolais se rappellent encore le refus catégorique de cette même famille face au projet de rappatriement des restes de Sylvanus Olympio initié par le président de la République Son Excellente Faure Gnassingbé dès son accession à la magistrature suprême en 2005. Cette demande du président Faure qui visait à consolider la paix et la réconciliation avait comme point culminant l'organisation des funérailles grandioses et dignes pour le repos en paix de l'âme du premier président togolais. Cette bonne intention piétine jusqu'à présent à cause d'une certaine réticence de la famille à laisser les autorités prendre le devant. Il est important que la famille du premier président reconnaisse que l'ex président de la République Sylvanus Olympio est un homme d'État, en tant que tel une franche collaboration entre elle et les autorités s'impose pour l'honneur de toute la nation.

Feu Sylvanus Olympio (droite) lors d'un voyage

Daniel A.

Côte d'Ivoire : **Gbagbo suspend la joie des Ivoiriens avec un triple divorce d'avec sa femme Simone**

Depuis la confirmation en mars dernier par la Cour Pénale Internationale (CPI) de l'acquittement de Laurent Goudou Gbagbo, c'est avec joie et impatience que la majorité des Ivoiriens ont attendu son retour au bercail afin de traduire dans les faits la paix le pardon et la réconciliation tant voulus par le peuple ivoirien. Ce qui justifie la liesse de la population à travers tout le pays le 17 juin 2021, la date où M. Gbagbo à foulé le sol de sa terre natale. Une joie qui sera de courte durée.

La première sortie publique de l'ancien chef d'État, Laurent Gbagbo depuis son retour en Côte d'Ivoire le jeudi 17 juin dernier était le dimanche dernier 20 juin 2021. Alors que le monde entier attendait avec enthousiasme les premiers actes forts pour la cohésion nationale, M. Laurent Goudou Gbagbo au contraire surprend négativement plus d'un en annonçant en cascade trois différents types de divorce avec sa femme et compagnon de lutte Mme Simone Ehivet Gbagbo, notamment le divorce matrimonial, politique et religieux. Le retour de l'ex président Ivoirien qui était perçu comme une chance pour le pardon et la paix des ivoiriens et ivoiriennes suscite déjà des regrets et des divisions au sein de la population.

La toute première décision prise par le rescapé de CIP le dimanche 20 juin 2021 est le divorce religieux avec son épouse. Catholique au départ puis converti en évangélique par amour à la femme qui reste une fervente fidèle évangélique, Laurent Gbagbo retourne dans son sanctuaire catholique. Un geste qui démontre clairement qu'il n'y a plus d'amour ni du pardon entre Simone et Laurent. L'amour est fini Gbagbo a changé de côté.

Laurent Gbagbo a ainsi repris le chemin de l'église pour la messe d'action de grâce à ses intentions le dimanche 20 juin dernier à la Cathédrale Saint-Paul d'Abidjan sans son épouse à son côté.

Catholique avant d'abandonner le clergé, Laurent Gbagbo a été baptisé dès son retour.

Un retour annoncé par le cardinal Jean-Pierre Kutwa, archevêque d'Abidjan lors de la messe d'action de grâce pour l'ex-chef de l'État ivoirien après son acquittement par la Cour pénale internationale (CPI) des accusations de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité lors de la crise ivoirienne de 2010-2011.

« C'est la fête des pères? « s'interroge le cardinal célébrant avant d'ajouter qu' « il faut qu'on sente cela. J'ai décidé qu'un homme représente tous les hommes aujourd'hui. Je vais demander au président Gbagbo de me faire l'honneur. Je voudrais vous faire une grande annonce. Président Laurent Gbagbo, est ce que vous me le permettez ? «

Simone et Laurent Gbagbo

Selon toujours le Cardinal, le président Laurent a été baptisé catholique. Mais dans son cheminement, un moment donné, a quitté l'église pour devenir évangélique. Et après ce petit tour chez les évangéliques, il s'est dit, non je reviens.

Très heureux pour son retour, Laurent Gbagbo déclare «Je reviens dans la religion dans laquelle j'ai été baptisé. Oui j'ai été baptisé en tant que catholique, j'ai porté le nom. Maintenant que je reviens, je veux être un catholique militant «. Âgé de 76 ans, Laurent Gbagbo marque ainsi son retour dans l'Église catholique qu'il a quittée il y a des décennies

Bien que le retour à l'église catholique de Laurent Gbagbo ne souffre d'aucune difficulté puisque le mariage ecumenique (entre fidèle catholique et protestante évangélique) et le mariage interreligieux (entre les adeptes de différentes croyances) sont acceptés dans le pays, l'on se demande pourquoi Simone était elle absente à cette messe. Il est vrai que tout citoyen est libre d'adorer son Dieu en tout lieu mais pourquoi poser cet acte si tôt au moment où il est plus attendu pour unir que de séparer ? « Il se sépare ainsi de Simone et du clan évangélique. Ça aurait pu attendre quelques semaines mais il a choisi de poser cet acte au 3ème jour de son retour en Côte d'Ivoire » analyse le politologue Sylvain. Comme pour répondre sans ambiguïté à ces interrogations, Laurent Gbagbo demande officiellement le divorce matrimonial d'avec sa femme Simone le jour suivant c'est à dire le lundi 21 juin 2021. Et pourtant le père célébrant avait invité Laurent a conduire le train de la réconciliation jusqu'à la gare de paix: « Alors en te donnant ce chapelet, je vous confie à la Vierge Marie, parce que le train de la réconciliation est sur les rails mais il faut que ce train aille jusqu'à la gare de la paix. La Vierge vous accompagnera jusqu'à ce que cela soit une réalité pour toute la Côte d'Ivoire «, a exhorté le cardinal Jean-Pierre Kutwa, archevêque d'Abidjan. Malgré cet appel du prélat, le mari de Mme Simone Ehivet a maintenu son projet de séparation avec elle.

Marié en janvier 1989, le couple s'est rencontré en 1973 durant la période de clandestinité au sein de la Gauche ivoirienne.

Leur histoire commune a marqué la Côte d'Ivoire et sa vie politique. Ils ont enduré ensemble les années de braise sous Houphouët Boigny, à l'époque du parti unique. Ils ont également été dans l'opposition ensemble sous Henry Konan Bédié et ont accédé au pouvoir en 2000 après des décennies de lutte, lui comme président et elle comme Première Dame.

Qu'ont-ils dit sur le divorce?

De retour dans son pays, dix ans après son extradition, l'ex-

Suite à la page 7

chronique 609.pmd 3 04/01/1980, 07:08

PND : La Centrale solaire photovoltaïque de 50 Mw inaugurée au Togo, la plus grande en Afrique de l'Ouest

Dans le cadre du Plan National de Développement 2018-2022 (PND), la Centrale Solaire Photovoltaïque de 50 Mw de Blitta (localité situées à 267 km de Lomé) a été mise en service le 22 juin dernier. La cérémonie d'inauguration est officiellement présidée par le Président de la République, Faure Essozimna Gnassingbé, en présence des membres du Gouvernement, de nombreux officiels et des invités. Le Chef de l'Etat a élevé au rang de Commandeur de l'ordre du Mono, M. Hussain Al Nowais, président d'AMEA Power, société constructrice de la Centrale.

Quinze mois après avoir lancé les travaux, le Togo dispose d'une nouvelle centrale solaire photovoltaïque. Au total 123434 panneaux solaires (couvrant près de 92 hectares) installés pour un total de 50 Mw. Il s'agit du plus grand projet solaire en cours en Afrique de l'Ouest.

Construite avec 80% de la main d'œuvre locale et dotée d'une puissance installée de 50 MW, elle fournira de l'énergie à un peu plus de 158 000 foyers de Blitta, mais aussi des villes environnantes, grâce à une production d'électricité de 90 255 GWhh par an. Il se veut également éco responsable, puisqu'elle permettra d'économiser plus d'un million de tonnes de CO_2, tout le long de sa durée d'activité.

Cette Centrale solaire photovoltaïque baptisée « Centrale solaire photovoltaïque Sheikh Mohammed Bin Zayed» de Blitta, du nom du prince héritier d'Abou Dabi, la Centrale est construite par le spécialiste Emirati des infrastructures énergétiques «Amea Power» qui est développeur de cette Centrale (via sa filiale Amea Togo Solar), et est spécialisée dans la fourniture de solutions énergétiques en Afrique, au Moyen-Orient et en Asie.

La mise en œuvre de la Centrale solaire photovoltaïque de 50 MW de Blitta s'inscrit dans l'objectif d'atteindre l'indépendance énergétique du Togo à 100% d'ici 2030, avec un taux de pénétration de 99,9% d'énergie dans tous les foyers.

La nouvelle infrastructure est d'une part le fruit d'un financement de la BOAD (bras financier de l'UEMOA) et de l'ADFD (Abu Dhabi Fund for Development) pour un montant de plus de 35 milliards de FCFA selon les officiels togolais. Et d'autre part d'un PPP (Partenariat public-privé) qui consent à Amea Power l'exploitation de cette Centrale sur 25 ans, après son préfinancement.

La première pierre des travaux de construction de cette importante infrastructure énergétique a été posée le 3 février 2020 par le Président de la République, quelques jours avant la tenue de la présidentielle du 22 février 2020 au Togo.

La Centrale solaire inaugurée

Un symbole politique, car la ville de Blitta constitue le point de départ de la carrière politique de Faure Gnassingbé. Il fut élu député dans cette localité, mandat électif qui lui avait permis de devenir Président de l'Assemblée Nationale en 2005 et Président par intérim.

L'exécution de ce chantier infrastructurel a nécessité 400 mille heures de travail selon les responsables de ce projet de construction.

Vers l'électricité pour tous

Pour le gouvernement qui a mis en service, il y a deux mois une autre infrastructure énergétique de grande puissance, c'est une nouvelle matérialisation des ambitions du pays : «*Notre ambition est de faciliter un accès universel à l'électricité et de desservir tous les ménages togolais en énergie propre et renouvelable*», a indiqué le Chef de l'Etat, rappelant la volonté du Togo d'augmenter progressivement le taux d'électrification (urbaine comme rurale), et de s'assurer une stabilité et une autonomie énergétique à l'horizon 2030. Dans ce sens, deux autres centrales solaires seront bientôt construites dans les préfectures de Tchaoudjo et de la Kozah.

Plus d'énergie pour accompagner le développement du Togo

Outre la Centrale de Blitta et Kékéli (à Lomé), l'Etat togolais envisage la construction de deux nouvelles infrastructures énergétiques. Il s'agit de la construction de Centrales solaires à Salimdè (préfecture de Tchaoudjo, Sokodé) et à Awandjelo (préfecture de la Kozah). L'annonce de ces travaux a été opérée le 16 juin dernier, en Conseil des ministres. «La construction de ces deux Centrales solaires permettra de compléter la stratégie de diversification et d'augmentation de la production d'énergie de notre pays, dans la droite ligne de la mise en service récente de la Centrale Kékéli et la Centrale solaire de Blitta», note le Gouvernement.

La « Feuille de route gouvernementale 2020-2025 » mise en grande partie sur la nécessité de vertébrer le Togo du Nord au Sud et de l'Est à l'Ouest pour accompagner la matérialisation du PND.

A l'issue de la cérémonie, le chef de l'Etat a décoré M. Hussain Al Nowais, fait Commandeur de l'ordre du mono. Six jeunes, formés dans le cadre de la construction de cette centrale, notamment dans les domaines des énergies renouvelables et de montage des panneaux solaires ont également reçu leurs attestations. Le chef de l'Etat a aussi mis en terre des plants de Khaya senegalensis sur le site.

Carole AGHEY

Braquage de 2014 à l'Aéroport de Lomé

Un réseau international de malfrats arrêté à Lomé

une bande internationale de malfaiteurs auteurs d'une série de braquages à Lomé et ses banlieues dont celui intervenu en 2014 à l'aéroport de lomé est depuis hier sous le contrôle la Gendarmerie nationale togolaise. Dans leur engagement d'extirper de la paisible population les malfaiteurs et les braqueurs, les forces de l'ordre ne se donnent aucun répit dans la recherche des auteurs des actes criminels dans nos quartiers. C'est dans cette mission qu'un réseau international de malfrats a été démasqué.

Suite au braquage commis à Sanguéra le 16 avril 2021, la Gendarmerie Nationale a, sur renseignement, démantelé un réseau de braqueurs le 12 juin dernier. Les enquêteurs ont monté une opération qui a conduit à l'interpellation de six individus dont une femme dans le village de Mome-Hagou dans la préfecture de Vo et d'un autre à Lomé, soit deux béninois, un nigérian et quatre togolais.

Après investigations, trois d'entre eux reconnus non assimilés à la bande ont été libérés sur les instructions de la hiérarchie. En revanche, « l'enquête a permis d'identifier les nommés G. Antoine et E. Emmanuel, de nationalité béninoise et nigériane, tous repris de justice, comme étant membres du réseau international de braqueurs basé au Bénin », explique une note de la Gendarmerie togolaise qui cite aussi A. André, S. Bobo tous de nationalité béninoise et F. Adjé, de nationalité togolaise.

Aussi, l'enquête a déterminé que ces quatre individus sont auteurs de plusieurs braquage commis à Togblékopé le 22 février 2021et de celui perpétré à Sanguéra le 16 avril 2021 qu'ils ont d'ailleurs reconnus.

Le 22 février 2021 aux environs de 19 heures, ces individus ont braqué un cambiste (monnayeur), dès son arrivée devant son domicile à Togblécopé et ont emporté sa moto de marque Haojue immatriculée TG 0926 CX, son téléphone portable de marque INFINIX et une somme de soixante-dix mille (70 000) FCFA. Le 16 avril 2021 vers 18 heures, ils ont commis un autre braquage à la quincaillerie dénommée « Amen Petit à Petit » à Sanguéra. Là, ils ont emporté une somme de quatre millions deux cent mille (4 200 000) FCFA et deux téléphones portables. C'est après ce braquage que la Gendarmerie Nationale a pu les interpeller le 12 juin 2021 à Mome-Hagou. Les perquisitions opérées ont permis de découvrir, un pistolet mitrailleur type UZI n°46044 avec un chargeur garni de cinq cartouches de 9 mm, une Kalachnikov n°3771197 dont la crosse est coupée, un chargeur de 30 cartouches garni de quatorze cartouches de 7,62 mm, une machette, un marteau, ainsi que plusieurs amulettes et talismans.

Les présumés malfrats arrêtés

Les nommés G. Antoine et E. Emmanuel alias déclarent qu'ils ont dérobé ces armes de guerre au grand réseau de braqueurs auquel ils appartenaient, basé à Cotonou et commandé par le nommé V. Anani.

Les présumés G.Antoine, A. André, E. Emmanuel et F. Adjé sont toujours dans les mains du Service Central de Recherches et d'Investigations Criminelles (SCRIC) de la Gendarmerie.

Quant au nommé S. Bobo et aux autres membres du grand réseau résidant au Bénin, ils font vivement l'objet de recherches.

Par ailleurs, l'identification des armes et munitions saisies à l'Etablissement Munitions Armement Optique (EMAO) a permis de découvrir qu'elles ont déjà servi dans le braquage du Consul du Liban au Bénin et celui de l'aéroport International Gnassingbé Eyadema de Lomé en 2014, celui de Naboulgou dans la préfecture de la Keran et celui de Gando dans l'Oti…

La Gendarmerie Nationale qui poursuit les investigations invite la population à plus de prudence et de vigilance.

chronique 609.pmd 4 04/01/1980, 07:08

Prestations mystique des prêtres vodou sur le tarmac de l'AIGE:

Col. Gnama Latta donne les raisons

Depuis quelques jours, des informations fessant écho d'un avion de la compagnie Ethiopian Airlines en mode purification mystique par des féticheurs togolais suscitent des débats sur les sur les médias ordinaires et les réseaux sociaux. Le traitement fait par la presse sur le sujet n'est du goût des responsables l'Aéroport International Gnassingbé Eyadema de Lomé (AIGE).

En l'occurrence le Col. Dokissime Gnama Latta, n'est pas d'accord du traitement fait par la presse de l'affaire de foudre et des rituels des prêtres vodou à l'Aéroport International Gnassingbé Eyadema de Lomé (AIGE). Pour le Directeur général de l'Agence Nationale de l'Aviation Civile du Togo (ANAC-Togo), il n'a jamais été question de purification du Boeing 787 Ethiopian Airlines et l'avion reste toujours cloué au sol togolais.

Depuis dimanche 21 juin 2021, le passage des prêtres vodou à l'Aéroport International de Lomé pour des rituels, suscite curiosité et laisse libre cours à toutes sortes de polémiques sur les réseaux sociaux. Et, chacun y va de ses interprétations.

Selon Col Dokissime Gnama Latta, Directeur général de l'ANAC-Togo, les prêtres vodou ont été autorisés à l'AIGE à la suite de la foudre d'une décharge d'intensité inouïe qui a touché l'avant gauche de l'aile du Boeing 787 Ethiopian Airlines, qui s'apprêtait à décoller pour les Etats-Unis et un agent de l'aviation a été frappé et évacué à une clinique pour des soins.

« J'étais sorti pour aller constater ce qui s'était passé. Et puisque toutes les données sont archivées à l'Aéroport, j'ai reçu un coup de fil me disant que dans de cas pareil pour que de telles choses ne se répètent, on fait des cérémonies. Alors ils ont demandé mon autorisation pour venir faire les cérémonies ce que je ne pouvais pas refuser pour qu'on dise que le DG a refusé. Mais moi, je ne savais pas que les gens étaient là pour filmer et en faire des partages sur les réseaux sociaux», a déclaré

Le Col Gnama Latta, Directeur de l'ANC (milieu)

Col Gnama Latta.

Qu'en est-il de la purification du vol ?

Pour le Directeur général de l'ANAC, il n'a jamais été question d'une purification du vol Ethiopian Airlines en question.

« Les prêtres n'ont pas purifié l'avion. Ils ne sont pas rentrés dans l'avion, ils ont juste monté sur l'escalier pour faire leur cérémonie. Après ils m'ont demandé des photos. J'ai accepté parce que les copies devront être tirées et mettre dans notre pictogramme pour les archives », a-t-il relevé.

Par ailleurs, le Col Gnama Latta rassure l'opinion que l'avion est toujours sur le tarmac de l'AIGE et attend d'autres contrôles avant de redécoller. « L'avion n'a aucun problème. L'avion n'a pas été foudroyé en l'air comme le disent certains. Aucune personne à bord de l'avion n'a été blessée. Après l'incident, tous les passagers ont été transférés sur un autre vol Ethiopian Airlines. Et L'avion en question est en révision pour s'assurer de son état avant son vol ».

Soulignons que l'AIGE de Lomé, fait aujourd'hui partie des aéroports les plus sûrs de la sous-région. Et dans le sens, toutes les dispositions sont prises pour maintenir le cap de la sécurité.

Pour l'heure selon le rapport d'une étude réalisée par l'Association des compagnies aériennes africaines (AFRAA), l'Aéroport International de Lomé (AIGE) est l'une des plateformes aéroportuaires les plus connectées aux autres capitales du continent.

Le document souligne qu'en 2020, l'AIGE avait le 2e volume intra-africain de passagers dans la sous-région. Le seul pays ayant devancé le Togo dans ce classement au niveau sous régional, est la Côte d'Ivoire.

Au tableau général, le Togo clôture le rang des Tops 10 des pays du continent avec les aéroports les plus connectés aux autres capitales africaines.

Pour les responsables de la plateforme aéroportuaire de Lomé, qui vient de réussir son test de conformité aux normes internationales, « la performance vient justifier les grandes réformes entreprises ces dernières années, afin de faire du pays un hub régional (extension des capacités d'accueil et de fret avec notamment la construction d'un nouvel aérogare) ».

Il faut rappeler que plus de deux millions de passagers passent annuellement par l'Aéroport International de Lomé pour voyager presque dans tous les pays du monde entier.

Trois malfaiteurs togolais interpellés par la police nationale

La nuit du 11 mai dernier aux environs de 23h, la police nationale togolaise a interpellé un réseau de trois malfaiteurs et un voleur de moto avec une importante quantité de faux médicaments.

Les braqueurs arrêtés

« Les trois malfaiteurs, tous togolais et repris de justice, sont membres d'un réseau de dangereux braqueurs, bien connus des services de police. Ils ont tous été récemment libérés de prison, où ils purgeaient des peines pour des faits de vol à main armée et de groupement de malfaiteurs. A peine sortis de prison, ces malfaiteurs n'ont pas tardé à reprendre leurs sales besognes», rapporte la police.

En effet, le nommé Ankou Alex, en compagnie de deux autres membres de leur réseau, ont violemment agressé un citoyen au quartier Klémé et ont tenté de lui retirer sa moto. L'un d'eux a pu être interpellé.

Le 12 juin 2021, après de minutieuses investigations, la Police a réussi à appréhender Ankou Alex en compagnie de son complice Amedji Frédéric qui l'hébergeait depuis sa sortie de prison.

Ces derniers ont été interpellés alors qu'ils étaient en possession d'un pistolet automatique de type BERETTA et son chargeur garni de neuf cartouches. L'arme en question a servi à commettre un nombre incalculable de vols à main armée perpétrés par Alex et ses compères.

Quant au voleur de moto, le nommé Bré-Essoda, conducteur de taxi moto, il a été interpellé le 14 Juin 2021 par une patrouille de la Direction Centrale de la Police Judiciaire alors qu'il était à dos d'une moto sans plaque dont il était incapable de prouver l'origine. Les investigations ont révélé qu'il s'agissait d'une moto déjà immatriculée appartenant à un étudiant à l'Université de Lomé, lieu où le susnommé a volé l'engin le 10 juin 2021.

Selon ses déclarations, il a profité de la négligence du propriétaire de la moto qui l'a garée sans avoir pris soin de la verrouiller pour la soustraire discrètement. Il s'est d'abord débarrassé de sa plaque d'immatriculation puis a repeint les bandes jaunes de son réservoir en noir afin de pouvoir l'utiliser comme taxi moto sans risquer de se faire arrêter. Ils seront tous conduits par devant le procureur de la République pour répondre de leurs actes.

Par ailleurs, une descente de police dans un entrepôt, sis au quartier Yokoè, le 17 juin 2021, a permis de saisir trente ballots contenant des produits pharmaceutiques contrefaits d'un poids total de 2 tonnes 250 kg. Il s'agit de faux médicaments dont la consommation nuit gravement à la santé. Tout en adressant ses sincères remerciements à la population, la Police Nationale saisit l'occasion pour rappeler quelques consignes de sécurité concernant les engins tels que : ne jamais les garer sans surveillance, prendre toujours le soin d'emporter les clés après les avoir verrouillé et laisser sous surveillance, se doter si possible des alarmes et de bons systèmes de verrouillage.

Carole AGHEY

Concours meilleurs reportages sur le civisme fiscal au Togo:

La date de dépôt de dossier prorogée

Dans le cadre du concours meilleurs reportages sur le civisme fiscal organisé par l'Observatoire togolais des médias (OTM) et l'Office Togolais des Recettes (OTR), un communiqué important a été rendu public à l'endroit des médias. Lisez l'intégralité du communiqué :

COMMUNIQUE

CONCOURS MEILLEURS REPORTAGES SUR LE CIVISME FISCAL

L'Observatoire togolais des médias (OTM) et l'Office Togolais des Recettes portent à la connaissance des professionnels des médias que le délai de dépôt des productions dans le cadre du concours sur « les déterminants du civisme fiscal » est prorogé jusqu'au vendredi 9 juillet 2021 à 17H.

La participation au concours est ouverte à tous les professionnels des médias dans la catégorie presse écrite, presse en ligne, radio et télévision.

Pour y participer ; il faut :

Etre un professionnel des médias du secteur public ou privé au Togo exerçant dans un organe de presse écrite, en ligne ou de l'audiovisuel

Ne pas être membre du comité d'organisation dudit concours.

Les productions dans le cadre du concours doivent être publiées

Le dépôt des productions se fait au siège de l'OTM sis à KLIKAME de 8H à 17h tous les jours ouvrables.

Fait à Lomé, le 22 Juin 2021

L'organisation OTM/OTR

chronique 609.pmd 5 04/01/1980, 07:08

Atelier sur les problématiques juridiques liées à la riposte face aux épidémies de la santé publique

Un atelier de renforcement des capacités sur les caractéristiques d'une loi d'urgence de santé publique efficace a eu lieu du 18 au 20 mai 2021 à Kpalimé afin d'améliorer le cadre juridique de gestion des urgences de santé publique au Togo. Il a réuni plusieurs acteurs notamment les autorités politiques, les représentants de l'administration publique, les juristes et les membres de la société civile.

Photo de famille

Cette rencontre pour réfléchir par rapport aux crises sanitaires dues à des maladies à potentiel épidémique qui deviennent récurrentes dans notre pays. La Covid-19 est la dernière épidémie à laquelle le monde n'a pas encore trouvé de solution.

La solution à ces différentes crises sanitaires passera inévitablement par des décisions pratiques que les autorités prendront en temps utiles. Pour être efficaces, ces décisions doivent être prises dans un cadre légal. Ce cadre devrait définir les mesures et les procédures de gestion des événements de santé publique ayant une portée nationale ou internationale.

Organisé par le Ministère de la Santé, de l'Hygiène Publique et de l'Accès Universel Aux soins avec l'appui technique et financier de « Resolve To Save Lives (RTSL) », une initiative de Vital Strategies. Elle s'inscrit dans le cadre du projet « Togo : Cristalizing Covid-19 Legal Response Efforts into Sustainable Preparedness » et a pour objectif de renforcer les capacités desdits acteurs autour des problématiques juridiques liées à la riposte face aux épidémies et autres événements de santé publique.

Plusieurs communications ont meublé cet atelier notamment, l'importance des textes juridiques en temps de crise, les événements déclencheurs, le respect des obligations du Règlement Sanitaire International (2005), et la protection des droits humains.

« La gestion de la pandémie de la Covid-19 au Togo à travers l'instauration d'un état d'urgence sanitaire, la prise des mesures restrictives, sociales et économiques ont relevé l'importance du cadre légal en matière de gestion des épidémies, a indiqué le secrétaire général du ministère chargé de la santé, Dr Wotobe Kokou.

Après avoir salué la réactivité et l'implication des plus hautes autorités de la République togolaise dans la gestion de la Covid-19 à travers l'élaboration et l'adoption des mesures juridiques dès la détection du premier cas, le consultant juridique de « Resolve to Save Lives », M. Banka Dossou a souligné que « Resolve to Save Lives » accompagne le processus de renforcement du cadre juridique national pour la préparation et la riposte aux épidémies.

Le Secrétaire Général de la préfecture du Kloto, Sogoyou Békéyi, représentant du Préfet de Kloto a pour sa part exhorté les participants à être attentifs et à faire en sorte que cette rencontre atteigne l'objectif qui lui est assigné.

L'engagement des participants a permis, à travers de riches discussions, de préparer l'analyse des aspects juridiques de la riposte togolaise à la Covid-19 organisée par le Ministère de la Santé, de l'Hygiène Publique et de l'Accès Universel Aux Soins dans les prochaines semaines.

Carole AGHEY

Fête de la musique : La cheffe du gouvernement togolaise n'oublie pas ses internautes

La Fête de la musique est un événement populaire, inscrit dans les grands rendez-vous de l'année. Un de ses principes fondateurs est la spontanéité, ce qui rend l'édition 2021 particulièrement complexe à organiser. Elle devra en effet être adaptée à la situation sanitaire actuelle, afin de préserver la sécurité de toutes et de tous, tout en s'inscrivant dans la démarche de reprise des activités culturelles.

Le PM Victoire Tomégah-Dogbé

Au Togo, aucune manifestation n'a été prévue, par contre le Première Ministre du Togo, Mme Victoire Tomégah-Dogbé a mis sur son compte Twitter et sa page Facebook une liste de chansons des vielles gloires de la musique togolaise pour ces internautes.

On peut citer « Blewu », « Zelie », « Dégnigban » de Bella Bellow en passant par « Lonlon Vivi » de Julie Akoussa, « Dzilawo Akpe » de Yaya Leley, « Ewolowaa » de Finiki, « Africa » de Afia Mala, « Agbébavi » de Jimi Hope, « Ilé » de Fifi Rafiatou et Ayele de Nimon Toki Lala.

« À l'occasion de la fête de la musique 2021, je partage avec vous, les 10 chansons de pionniers de la musique togolaise les plus écoutées de ma playlist. Enjoy », a posté le premier ministre togolais très active sur les réseaux sociaux.

Carole AGHEY

Une alimentation saine

Ce que vous consommez façonne votre beauté. Vos cheveux, vos ongles et votre peau sont les premiers à pâtir d'une mauvaise alimentation.

Selon les diététiciens, la consigne de base d'une alimentation saine et équilibrée pour se sentir bien et le montrer est la suivante : manger davantage de fibres sous forme de légumes, de fruits et de céréales, moins de graisses, et la consommation du sel et des sucres ajoutés doit se faire avec modération. Il n'est pas souhaité d'exclure totalement un aliment : la contribution de chacun est essentielle.

Votre alimentation doit inclure autant d'aliments riches en fibres que possible. La teneur en fibres est particulièrement élevée dans les aliments suivants : riz complet, farine complète, flocons d'avoine, igname, pâtes, choux, petit-pois, pommes de terre, haricots, banane plantain, amandes, pommes, abricots, noix de cajou, dattes, figues, raisins, oranges, citrons, pruneaux et prunes.

L'eau favorise l'élimination des toxines et l'hydratation de votre peau : buvez donc beaucoup d'eau, au moins 8 verres par jour (hors thé ou café). Par contre, évitez de boire pendant les repas car les liquides diluent les substances nutritives et provoquent des flatulences.

Buvez de l'alcool avec modération. Lorsque vous exagérez lors d'une soirée, abstenez-vous d'en prendre les jours suivants.

Le thé et le café sont également à consommer avec modération car la caféine contenue dans ces breuvages est un excitant qui peut agir sur la tonicité de la peau et l'assimilation des vitamines. Remplacez-les par des infusions, des tisanes, du thé ou du café décaféiné.

Préférez des boissons naturellement sucrées ou sans sucre ajouté, aux soft drinks, même allégés.

Consommez au moins cinq portions par jour de fruits et de légumes frais. Les fruits, lorsqu'ils sont consommés avant les repas, sont plus faciles à digérer. Pour ceux qui n'aiment pas manger de légumes et des fruits crus, réduisez-les en jus. Cela vous aidera à absorber votre quota de fruits et de légumes frais.

Préférez les aliments braisés, à la vapeur ou bouillis plutôt que frits. Optez pour une nourriture composée d'aliments frais.

Si vous optez pour la cuisson à l'eau des légumes, plongez-les dans l'eau bouillante. Cependant, est préférable une cuisson en autocuiseur, à l'étouffée ou à la vapeur pour conserver leurs qualités nutritives.

Evitez la farine et le sucre raffiné. Remplacez la farine blanche par la farine complète et le sucre raffiné par du miel, du sucre brun ou du fructose (sucre naturel provenant des fruits).

Consommez peu de sel et surtout, évitez de saler à table.

Réduisez la consommation de graisses, non pas les supprimer car les graisses non saturées jouent un rôle important dans le fonctionnement de l'organisme, aident à la formation des membranes cellulaires, consolident le système osseux et vous donnent de belles dents saines.

Supprimer la consommation de la graisse conduit peu à peu au dessèchement de la peau qui vieillit plus rapidement. Les huiles de table ne doivent jamais être chauffées à haute température comme dans une friture. Leur emploi doit surtout être réservé à l'assaisonnement des salades et crudités. L'huile d'olive est la plus conseillée dans l'alimentation : elle est nommée le bon liquide par excellence, suivie de celle de tournesol, de maïs, de soja et de colza. Après la friture, jetez l'huile utilisée.

Limitez la consommation d'huile de palme et d'oléine de palme car elles contiennent trop d'acides gras saturés, source de maladies cardio-vasculaires.

Evitez de grignoter entre les repas et coupez la faim avec des fruits frais, des légumes crus comme la carotte et des fruits secs.

Conseils

Ne sautez jamais un repas, et surtout pas le petit-déjeuner car le cerveau en a besoin pour faire le plein d'énergie pour démarrer la journée.

Carole AGHEY/Beauté au quotidien

chronique 609.pmd 6 04/01/1980, 07:08

L'excellente diplomatie du président Faure Gnassingbé ouvre les portes du Commonwealth au Togo

Le Togo, dans son ambition de diversifier ces partenariats et renforcer ses relations avec les pays membres du Commonwealth, s'engage a adhérer à cette institution internationale. C'est dans ce cadre qu' une délégation du Commonwealth conduite par Marie-Pierre Olivier a posé sa valise au Togo le lundi 21juin 2021. Au cours de son séjour, elle eu de fructueuses échanges avec la cheffe du gouvernement Victoire Tomegah-Dogbé avec en point d'orgue, l'évolution du processus pour l'adhésion effective du pays au Commonwealth. D'autres rencontres se sont déroulées avec les autres institutions de la République, les organisations de la société civile, les médias et un certain nombre de partis politiques. Quatre ans après le passage de la première délégation au Togo pour déclencher le processus d'adhésion de la République togolaise au Commonwealth du 20 au 23 février 2017, une autre délégation revient au pays pour des évaluations. Le Togo malgré son appartenance à la francophonie est en passe de devenir membre du Commonwealth qui est au contraire une organisation intergouvernementale composée d'anciens territoires sous domination britannique (aujourd'hui pays anglophones) créée en 1949. Cette adhésion est rendue possible grâce non seulement de l'évolution considérable de l'organisation en s'ouvrant aujourd'hui à tous les pays épris de paix, de liberté et engagés dans la promotion des valeurs de démocratie, des droits de l'homme, de bonne gouvernance et respectueux du principe de non-ingérence, mais aussi par l'efficacité de la diplomatie excellente des plus hautes autorités du Togo. Le pays du présent Faure Gnassingbé qui répond parfaitement aux exigences de cette organisation dirigée par Sa Majesté la Reine Elisabeth II d'Angleterre, sera à coup sûr intégré après cette mission d'évaluation. En effet, cette mission d'évaluation aura à verser ses conclusions aux chefs d'Etat et de gouvernements de l'organisation qui compte en ce jour 52 Etats à travers le monde et dont le siège est à Londres. . C'est après que la réponse à la requête du Togo sera donnée. Les enjeux pour le Togo d'adhérer au Commonwealth sont d'ordre diplomatique, stratégique, économique et socioculturel. En somme, le dynamisme actuel de la diplomatie togolaise et les avancées démocratiques réalisées ces dernières années par le pays restent des atouts très importants pour sa candidature à l'entrée au Commonwealth.

Daniel A.

Côte d'Ivoire : **Gbagbo suspend la joie des Ivoiriens avec un triple divorce d'avec sa femme Simone**

Suite de la page 3

président Laurent Gbagbo a déposé lundi au tribunal d'Abidjan une demande de divorce après 32 ans de mariage et près de 50 ans de relations avec Simone Gbagbo. Le communiqué signé de son avocat Me Claude Mentenon, donne la raison de ce recours en justice en ces termes : «c'est en raison du refus réitéré depuis des années de dame Simone Ehivet de consentir à une séparation amiable que Laurent Gbagbo s'est résolu à saisir ce jour le juge des affaires matrimoniales du tribunal de première instance d'Abidjan d'une demande de divorce ». L'avocat ajoute « qu'une séparation amiable aurait pourtant représenté la voie de règlement appropriée à leurs statuts personnel et politique réciproques ». Il est par ailleurs indiqué dans le communiqué de Maitre Mentenon, qu'il ne sera fait aucun commentaire de cette annonce. C'est donc silence radio de la part de Laurent Gbagbo. Pour le moment Simone Gbagbo n'a pas encore réagi à cette annonce de son mari.

Comment se sont-ils rencontrés ?

Laurent Gbagbo, professeur d'histoire de formation et militant radical de la Gauche ivoirienne, plusieurs fois emprisonné dans les années 1970, rencontre celle qui deviendra son épouse en 1973 dans le cadre de ses activités politiques clandestines. Simone, élève brillante de l'Ecole normale supérieure, elle est major de sa promotion lors du concours d'entrée au CAPES, faisait ses premiers pas dans le milieu politique à l'époque et Laurent Gbagbo était en charge de la cellule à laquelle elle appartenait. Ils ont fondé ensemble le parti clandestin FPI en 1982.

Cependant des signes observés entre les deux époux à l'arrivée de Laurent Gbagbo à Abidjan sont tout autres. D'avance Il a été dit que Simone Gbagbo n'était pas la bienvenue à l'aéroport pour accueillir son mari. C'est ce que regrettait son avocat sur les réseaux sociaux. Mais cela n'a pas découragé l'ex-première dame qui a posté un message sur sa page Facebook juste avant de se rendre à l'aéroport le jeudi 17 juin. « Je me rends à l'aéroport pour saluer cette victoire parce qu'elle ouvre de nouvelles perspectives heureuses.». Elle y est venue avec les 2 filles du couple. Elle a fait une rapide accolade a son mari avant d'être écartée du reste de l'entourage proche de Laurent Gbagbo pour le reste de la journée comme cela a été vu dans les vidéos largement partagées sur les réseaux sociaux. A son arrivée, Laurent Gbagbo était accompagné par Nady Bamba qui est présentée par beaucoup d'observateurs nationaux et étrangers comme son épouse. Cette situation intrigue beaucoup d'ivoiriens et divise les militants ainsi que les sympathisants du parti Front Patriotique Ivoirien (FPI). Des divisions qui confirment un troisième divorce entre M. Laurent Gbagbo et son épouse Simone Gbagbo. Celle de la politique.La saisine d'un juge ce lundi ne laisse plus place au doute. Le divorce de Laurent et Simone Gbagbo, 2e vice pdte du FPI GOR, est consommé aussi sur le plan politique. Des dissensions révélée une première fois dès la fin 2018, à la mort du numéro 2 du parti, Aboudramane Sangaré. Laurent Gbagbo encore en prison, avait refusé que son épouse prenne l'intérim à la tête du FPI GOR.

En façade, l'épouse bafouée ne lui en avait pas tenu rigueur, appelant régulièrement à son retour, mais poursuivant son propre agenda. « Aujourd'hui, elle le laisse commettre des erreurs et engrange un capital sympathie » estime encore Sylvain N'Guessan. Quelles seront les conséquences de cette rupture sur l'avenir du parti ? Simone Gbagbo, membre fondatrice du FPI, à la légitimité historique, demeure très populaire parmi les sympathisants et militants, et ne semble pas avoir l'intention de raccrocher.

Arrêté le 11 avril 2011 à Abidjan après une guerre civile sur contestation des résultats du second tour de la présidentielle, Laurent Gbagbo a été transféré fin novembre 2011 à la Haye devant la Cour pénale internationale (CPI) pour crimes de guerre et crimes contre l'humanité.

En fin mars dernier 2021, la CPI a confirmé l'acquittement de Gbagbo prononcé en 2019 de même que celui de Charles Blé Goudé, leader de la jeunesse.

Essibiou A.

Falilatou DOGO, la première femme à prendre les commandes de la fédération togolaise d'athlétisme

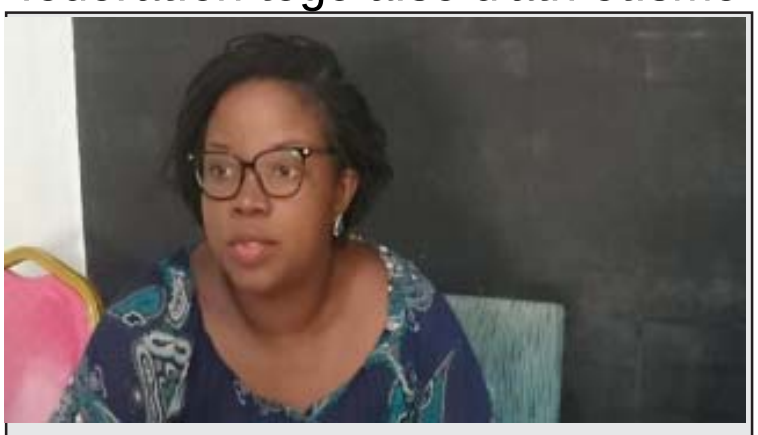

Falilatou DOGO

La Fédération togolaise d'athlétisme a depuis samedi 19 juin 2021 un nouveau président. Il s'agit d'une femme, Falilatou DOGO. Une première pour le pays. Elle est la première femme à diriger cette fédération au Togo. Falilatou DOGO a été elue pour les 4 prochaines années au détriment de son challenger Dieudonné DJOBOKOU, 34 voix contre 22. Juriste de formation, Falilatou DOGO est actuellement vice-présidente de la région 2 Afrique d'athlétisme.
Sa vision est de relever le niveau de la discipline au Togo, en mettant en place une formation régulière des encadreurs et techniciens de l'Athlétisme.

La désormais ex-3e vice-présidente du bureau sortant de la Fédération togolaise d'athlétisme ambitionne révolutionner l'athlétisme togolais et guérir les maux qui la gangrènent. Elle dispose d'un programme qui vise le développement de l'athlétisme à la base. Pour ses premières heures à la tête de l'instance, Mme Dogo compte rehausser le niveau des entraîneurs et encadreurs des athlètes à travers des formations régulières. «Il est important que les entraîneurs maîtrisent les techniques de notre sport afin de rendre nos athlètes plus performants. Ce n'est pas la ressource humaine qui manque, mais plutôt une formation accentuée pour avoir des techniciens de niveau supérieur», a-t-elle indiqué.

Mme Dogo se donne aussi pour mission de décentraliser les formations vers toutes les régions du Togo. «Nous voyons qu'au niveau des Ligues, les athlètes s'entraînent mais au-delà des compétitions nationales, il n'y a pas d'autres évènements qui amènent nos sportifs à se rivaliser dans nos régions. Et donc, nous essayerons de trouver un événement phare dans chaque région. Et nous allons profiter de ce moment pour faire de l'athlétisme une compétition annuelle dans chaque région», a-t-elle diagnostiqué et promis.

Présidente de la Commission lois et règlements du Comité National Olympique du Togo, Dame Dogo est connue pour sa rigueur en matière de gestion. La nouvelle présidente aspire relever ces défis en passant par la cohésion et l'union de tous les acteurs de cette discipline sportive. Pour y parvenir, elle compte instituer une stratégie de communication institutionnelle qui s'ouvrira à tous les clubs afin de faciliter sa gouvernance.

La Rédaction

chronique 609.pmd 7 04/01/1980, 07:08

La Solution Automatisée de Marquage (SAM) protège les consommateurs contre les produits contrefaits.

Office Togolais des Recettes - OTR

Canal OTR

+228 90 99 41 01

8201